



H A R L A Y

A V O C A T S

Communiqué de presse

février 2026



HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ LINKUP DANS LE CADRE DE SA LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 10 MILLIONS \$

Linkup, startup française proposant un moteur de recherche compréhensible par les LLM, réalise une levée de fonds de 10 millions de dollars afin d'accélérer son développement.

Cofondée en 2024 par Philippe Mizrahi, Denis Charrier et Boris Toledano, Linkup édite une solution permettant aux modèles d'intelligence artificielle générative de trouver et d'accéder à du contenu en ligne vérifié.

La Société extrait des atomes d'information sur le Web, puis crée un index adapté à la manière dont l'IA traite l'information. La technologie de Linkup est disponible via des API, c'est-à-dire les interfaces qui permettent à différentes applications logicielles de communiquer entre elles. L'outil réduit le nombre « d'hallucinations » et fonctionne par ailleurs avec n'importe quel modèle d'IA, qu'il soit en open source ou non.

Cette levée de fonds d'un montant de 10M\$ (8,4M€), menée par Gradient Ventures, a été suivie par certains investisseurs historiques (Seedcamp, Axeleo Capital et Motier Ventures), des nouveaux investisseurs (Elaia, Leblon Capital, Weekend Fund) ainsi que des business angels tels que Florian Douetteau (Dataiku) et Arthur Mensch (Mistral AI).

Cette levée va permettre à Linkup de recruter de nouveaux profils et de développer le marché américain où elle est déjà implantée.

Thibault Chareton (associé) et Charlotte Striffler (senior counsel) ont conseillé la société Linkup dans le cadre de cette levée de fonds.

Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau et Arys Serdjanian) a conseillé Gradient Ventures.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.



Pour plus d'informations, veuillez contacter
Thibault Chareton : tchareton@harlaylaw.com